



Renseignements

Nom : _____ Prénom : _____ N° licence : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____ N° puce SI (si vous en possédez une) _____
Profession : _____ N° téléphone : _____ Mel : _____

Cotisation annuelle au club avec licence FFCO (pour les familles, un bulletin d'adhésion par membres et cotisation du chef de famille uniquement)

	Pour information			Cotisation	Achat d'une puce électronique (pour tout nouveau licencié)	TOTAL
	FFCO (T = 6,09€)	LGEC O	TAF			
14 ans et moins	30,45 €	3,05 €	4,50 €	38,00 €	En prêt gratuitement	
de 15 à 18 ans	36,54 €	3,66 €	4,80 €	45,00 €		
19/20 ans	60,90 €	6,09 €	7,01 €	74,00 €	Prix coutant	
21 ans et plus	66,99 €	6,70 €	7,31 €	81,00 €		
Etudiants (21 à 25ans)	60,90 €	6,09 €	7,01€	74,00 €		
Sport Santé ¹	36,54 €	3,66 €	5,80 €	46,00 €		
Handisport	12,18 €	1,22 €	2,60 €	16,00 €		
Dirigeant ¹	6,09 €	0,61 €	8,30 €	15,00 €		
Famille ¹	158,34 €	15,84 €	13,82 €	188,00 €		
Je joins un chèque de:						€

CERTIFICAT MEDICAL

Nouvelle licence : date de délivrance du CM conforme de moins d'un an (jj/mm/aaaa) :
Surclassement demandé : Certificat joint : Catégorie demandée :

Renouvellement de licence :

- Soit j'atteste sur l'honneur NOM – Prénom
(du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs) avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » Cerfa N°15699*01
Date de délivrance du certificat médical initial (jj/mm/aaaa)
- Soit la date de délivrance du CM conforme de moins d'un an (jj/mm/aaaa)

Date et signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs :

Dispositions particulières à prendre en cas d'urgence :

Je retourne à Céline LEMERCIER, 1, rue de la Saone, 57290 FAMECK

- Le bulletin d'adhésion dûment rempli.
- Le chèque à l'ordre de TOUT AZIMUT FAMECK.
- Le certificat médical attestant l'aptitude « à la pratique de la course d'orientation en compétition ».
- Le certificat de surclassement (si surclassement demandé)

(1) *La licence Sport santé* : pour les 19 ans et + avec accès aux circuits de couleurs bleu, vert et jaune uniquement
La licence dirigeant ne permet pas la participation aux épreuves de compétitions avec classement, elle ne donne accès qu'aux circuits initiation sans classement, le certificat médical n'est donc pas nécessaire.
La licence Famille = parent(s) + enfant(s) à charge, selon code des impôts et âgés de 25 ans et moins – 3 personnes au minimum.

L'obtention de la licence

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de non contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Le renouvellement de la licence

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. Fréquence de présentation d'un certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétitions » et les licences n'ouvrant pas droit à la participation aux compétitions sportives. La présentation d'un certificat médical d'absence de non contre-indication est exigée tous les 3 ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Le questionnaire de santé

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs) renseigne le questionnaire de santé intitulé « QS-SPORT » Cerfa n°15699*01

Le QS-SPORT ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toute fois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

ASSURANCES (loi du 16 juillet 1984, art37, 38, 38-1 et suivants, modifiés par la loi du 6 juillet 2000)

La FFCO, par l'intermédiaire de son assureur, propose aux licenciés une assurance individuelle accident de base couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de la course d'orientation. Une option complémentaire IA Sport+ qui se substitue à la garantie de base et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires peut être souscrite : la notice individuelle et le bulletin de souscription sont en ligne sur le site de la FFCO.

Je souhaite souscrire la garantie

qui se substituera en cas d'accident corporel, à la garantie de base incluse dans la licence et j'adresse parallèlement directement à la MAIF le bulletin de souscription accompagné du règlement correspondant pour la saison en cours, libellé au nom de la MAIF. J'ai bien noté que la garantie IA Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire la garantie

Le soussigné refuse de souscrire à l'assurance complémentaire IA Sport + proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de la course d'orientation pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillis sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'au secrétariat de la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, pourront être cédées à des partenaires de la Fédération Française de Course d'Orientation et à eux seuls.

Si vous ne souhaitez pas, veuillez cocher

DROIT A L'IMAGE

La FFCO se réserve le droit d'utiliser votre image(photo libre de droit) en tant que coureur et ou spectateur, dans le cadre de la promotion et de la pratique de la course d'orientation, sauf demande exprès de votre part par mail (joignez votre photo en pièce jointe) au secrétariat fédéral (contact@ffcorientation.fr).

Statuts et règlements :

L'adhésion à l'association TOUT AZIMUT FAMECK implique l'acceptation de ses statuts et règlements ainsi que de ceux de la Fédération Française de Course d'Orientation.

Les statuts et règlement de l'Association TOUT AZIMUT FAMECK sont disponibles sur le site : <http://www.orientation-fameck.fr/> ou sur demande au secrétariat de l'association.

Les statuts et règlements de la Fédération Française de Course d'Orientation sont disponibles sur le site : <http://www.ffcorientation.fr/>

Date et Signature du licencié

(des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)

Enregistré par - Nom, Date et Signature